



Chères Clermontoises, chers Clermontois,

Nous profitons de la sortie de ce dernier LIEN avant les congés pour vous souhaiter à tous de bonnes vacances. Profitez-en bien, rechargez vos batteries pour revenir en pleine forme à la rentrée !!

1. CLERMONT FAIT DES HISTOIRES

Nous projetons de créer une petite vidéo sur Clermont-Le-Fort, son site, son église, son histoire.

Nous avons demandé à Madame Geneviève DURAND SENDRAIL, si elle voudrait bien nous faire profiter de son savoir en la matière, ce qu'elle a accepté avec enthousiasme.

Pour minimiser les coûts mais pour garder tout de même un aspect professionnel à cette vidéo, nous avons fait appel à l'Ecole Nationale Supérieure de l'Audio-Visuel de Toulouse (ENSAV) qui a dépêché trois de ses élèves pour filmer et enregistrer Madame DURAND SENDRAIL.

Une réalisatrice, un caméraman et un preneur de son, seront à pied d'œuvre dans les prochains jours.

Cette vidéo, une fois montée, pourrait servir de support pédagogique aux Institutrices pour sensibiliser les élèves à l'histoire Clermontoise, aux visiteurs du Fort et pourrait également être accessible sur les sites de la Mairie ou celui des Amis de Clermont ou autre....

2. DES TROUPES DANS LE VILLAGE

Notre commune a été sollicitée par les militaires du 1er régiment du train parachutiste de Francazal, avec qui nous entretenons d'excellentes relations, afin d'effectuer une nouvelle passation de commandement le jeudi 29 juin dans la matinée sur la place du Fort devant la table d'orientation.

Nous avons déjà eu, il y a deux ans, le privilège et l'honneur de les recevoir pour cet évènement et nous sommes toujours honorés de leur présence dans notre village.

Des dizaines de militaires défilèrent devant les autorités, familles, et public pour cette passation marquée par la symbolique de la prise d'armes.

3. DENOMINATION DE L'ECOLE COMMUNALE

Nous vous attendons tous le 30 Juin à l'école à 18h pour rendre hommage à **Jocelyne GRIVET** en donnant son nom à notre école.

Hommage bien mérité après 33 ans passés au service des enfants de nos communes.

4. OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT

C'est après un été 2022 caniculaire, marqué par de nombreux incendies de forêts ravageurs et en prévision d'un phénomène climatique similaire que le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires appelle à la prudence des citoyens.

Notre commune compte 122 ha en zone orange risque d'incendies de forêt et de végétation et certaines parcelles sont soumises à une obligation de débroussaillage sur les zones situées à moins de 200 mètres de terrains en nature de bois, forêts, landes, plantations ou reboisements.

Les barbecues, pétard, feux pyrotechniques et autres feux en période de sécheresse doivent faire l'objet d'une surveillance accrue.

Rappel sur l'arrêté préfectoral de la Haute-Garonne : l'incinération des déchets verts et ménagers reste interdite toute l'année sur tout le département. L'élimination des déchets verts doit se faire par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation en vigueur.

Pour que cet été notre commune ne soit pas ravagée par les flammes, restons vigilants.

5. REUNION AVEC LES HABITANTS DE LA RIVEROTTE

Le 9 Juin dernier, nous avons organisé une réunion avec les habitants de la Riverotte, les représentants de la Réserve Naturelle Régionale (RNR), le SICOVAL, la base de loisir GRANHOTA, et bien sûr les représentants de la Municipalité.

Cette réunion avait pour but de préparer la saison estivale et de voir comment minimiser autant que faire se peut les nuisances qui s'y rattachent.

Nous remercions les habitants de la Riverotte qui ont bravé le temps orageux pour venir en nombre à cette réunion.

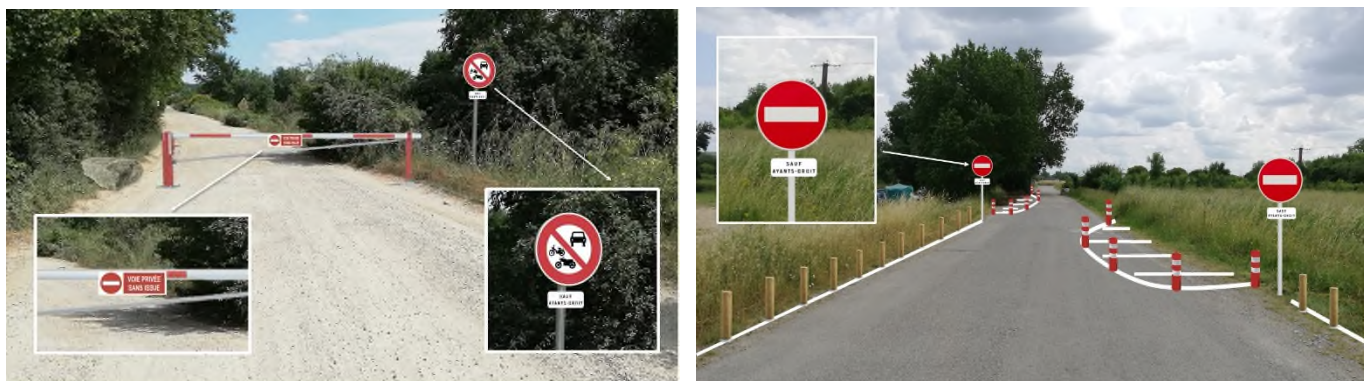
La RNR a proposé de changer la signalétique au niveau du parking des Claux pour la rendre plus lisible et de mettre une chicane et des plots en bois sur les bas-côtés du chemin des Claux pour obliger les conducteurs à ralentir et les empêcher de se garer.

Les panneaux actuels, **Interdiction à tous véhicules à moteur**, seraient déplacés au début du chemin de la Riverotte.

Une barrière sera posée sur le chemin privé à gauche du parking des Claux. Cette barrière ne sera fermée que les weekends.

Une étude de faisabilité liée à l'installation d'une autre barrière, à terme, sur le chemin des Claux sera diligentée par la RNR. Les habitants présents se sont montrés favorables à l'installation d'une telle barrière à condition bien sûr que tous les aspects qui pourraient être contraignants soient levés (ouverture de la barrière à distance, accès de la Poste, des livreurs, des visiteurs, ramassage des poubelles,... etc...).

Il a été convenu de se revoir en milieu de saison estivale pour faire le point sur ces nouvelles propositions.



6. LA PAROLE EST DONNÉE AU COMITÉ DES FETES

Le premier weekend de juin a eu lieu la fête de Clermont-Le-Fort.

Nous avons organisé le samedi un marché des créateurs et producteurs locaux où vous avez pu retrouver de l'artisanat varié et de qualité sous un merveilleux soleil !

Vous avez pu profiter de la ludothèque itinérante qui vous a toujours autant diverti et à tout âge !

Le lendemain, le dimanche, a eu lieu le traditionnel vide-greniers.

Nous avons eu de nombreux exposants et beaucoup de visiteurs.

Nous avons manqué de frites, aie aie... c'était la première fois que nous en vendions et cela vous a plu ! La saucisse grillée a été également très appréciée.

Les prochains événements seront :

- Samedi 16 septembre à 12h - Repas offert aux Clermontois sur inscription,
- Dimanche 17 septembre toute la journée le comité tiendra une buvette lors de la fête des Confluences qui aura lieu cette année à Clermont-Le-Fort.

Le comité remercie énormément les bénévoles présents qui ont permis le bon déroulement de ce week-end dans la bonne ambiance et sous un temps magnifique !

Suivez notre actualité sur la page Facebook du « Comité des fêtes de Clermont le Fort » .

Vous voulez nous contacter, un seul mail : cdf.clermontlefort@gmail.com

A très bientôt !

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE